



LE DRENNEC

INFORMATIONS COMMUNALES

www.le-drennec.fr

mairie.le-drennec@wanadoo.fr



Retrouvez l'actu de la commune
sur Facebook@ledrennec

Vendredi 25 décembre 2020

Drennecois et Drennecoises,

L'année 2020 va se terminer progressivement en laissant place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. Espérons que cette période festive nous permettra d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire, majorée par des attentats qui ont endeuillé notre pays.

Cette pandémie a bouleversé en profondeur nos habitudes de vie. Notre existence est un peu morose, trop monotone sans fête, repas, ni animation.

Une pensée bienveillante aux commerçants, à nos commerçants, aux métiers de la culture, de la restauration qui sont toujours tenus de rester fermés.

Les associations sont aussi très touchées au travers des activités et manifestations supprimées.

Je remercie tous les drennecois qui ont su respecter ces mesures difficiles mais combien nécessaires.

Je remercie les élus et les services municipaux qui ont continué à travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public.

Dans ce contexte, laissons-nous habiter par l'esprit de Noël. Ces fêtes de fin d'année nous permettront, bien qu'en nombre réduit, de nous retrouver dans la joie, d'oublier un instant nos tracas, de gâter nos proches, de bien manger. Bref de vivre des moments merveilleux qui donnent du sens à notre vie.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, un joyeux Noël.

Prenez soin de vous, des personnes qui vous sont proches et de celles que nous côtoyons.

Sincèrement, Monique LOAEC

COVID 19

→ Afin de limiter la propagation du virus, optez pour la version numérique du BIM. Il sera en ligne dès le jeudi soir, la version papier sortira dans la journée du vendredi.

→ Les permanences des élus reprendront en début d'année 2021.

→ Les salles communales et les équipements communaux sont fermés pour toutes les activités pour une durée indéterminée.

→ Attestations : Vous pouvez télécharger les attestations dérogatoires sur le site internet www.interieur.gouv.fr.

→ Toute la France métropolitaine est concernée par le couvre-feu, appliqué de 20h à 6h sauf le 24 décembre. Ce n'est que durant la période de couvre-feu, qu'il sera nécessaire de présenter une attestation de déplacement dérogatoire, en cas de contrôle.

→ **Mairie** : Durant les fêtes de Noël et eu égard aux congés annuels de fin d'année et à un manque de personnel administratif, la mairie sera fermée les **30 et 31 décembre après-midi**. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

→ L'Agence postale sera fermée samedi 26 décembre et 2 janvier.

Pas de Bulletin Municipal le Jeudi 31 Décembre

OFFRE D'EMPLOI : La Mairie de Le Drennec cherche un « **Agent de Maintenance** », entretien des bâtiments publics, entretien espaces verts, gestion stock matériel, maintien état de propreté et maintenance préventive équipement, conduite et manœuvre tracteurs et remorques attelées.

Période du 04 Janvier 2021 au 04 Avril 2021.

Temps de travail : 35h/semaine

Horaires de travail : 8h-12h/13h30-17h30 (RTT/quinzaine, 1jour/semaine 16h30)



VISITE ET CADEAU AUX AÎNÉS. Afin de terminer cette année sur une note plus chaleureuse et conviviale, les membres du CCAS et des bénévoles rendront visite aux personnes de plus de 80 ans (à partir du mardi 15 décembre) pour échanger et leur offrir un panier de douceurs confectionnées par notre boulanger-pâtissier local. **Joyeuses fêtes à tous !**

SECTORISATION DES LYCEES. Le lycée public de rattachement pour les élèves drennecois est historiquement le lycée de l'Elorn de Landerneau. La liaison de transport en commun au départ du Drennec pour Landerneau n'est pas adaptée au trajet quotidien entre le domicile et le lycée (1h05 pour rejoindre le lycée de l'Elorn). La ligne 21 (Lesneven-Brest) est bien meilleure par la longueur du trajet (25mn pour Kerichen) et par la fréquence de la liaison. En septembre, nous avons saisi Monsieur Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne (la sectorisation des lycées relevant du champ de compétences de la Région). Soutenu par Didier Le Gac, député de la troisième circonscription du Finistère nous avons obtenu une réponse positive à notre demande. Le Président y précise « l'avis favorable de la Région au changement de sectorisation de la commune de Le Drennec vers les lycées de la cité Kérichen à Brest, d'une part et demandant de modifier en conséquence l'arrêté de sectorisation du département du Finistère pour la rentrée 2021, d'autre part ». Nous souhaitons partager avec vous cette bonne nouvelle.

REFECTION DE LA ROUTE DE BERVENTOC. Les travaux ont commencé début décembre mais les intempéries n'ont pas permis de les finaliser. Le nettoyage des bords de route et des fossés, la réparation et le débouchage des buses ont été réalisés. Le garnissage en grave bitume des bords de la route n'a pas été réalisé, comme initialement prévu. A défaut, un rechargement des rives de chaussées suivi d'un premier revêtement émulsion de fermeture à été réalisé. En conséquence la circulation sera plus difficile durant les deux prochains mois. Les pluies abondantes de ce mois de décembre remplissent les fossés, les dénivelés ne permettant pas l'évacuation. Néanmoins, cette eau ne stagne plus sur la route comme auparavant. Nous constatons quelques nids de poule sur les bords que nous reboucheons au mieux. A la sortie de l'hiver, un recouvrement l'ensemble de la surface de la voirie sera réalisé afin de terminer l'ouvrage.

ACCES BOIS DU COAT. Suivant arrêté municipal en date du 1^{er} octobre 2020 : La fréquentation et l'accès au bois du Coat sont interdits par mesure de sécurité face au risque de chutes d'arbres et de branches en période d'intempéries violentes (orage, vente, grêle, neige, pluie...). Un affichage est mis en place aux entrées du bois.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. biblio.ledrennec@wanadoo.fr

<https://bibliotheque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

Réouverture de la bibliothèque. RAPPEL DES HORAIRES : Mardi : 16h30 - 18h30. Mercredi : 16h - 18h30. Vendredi de 16h30 - 19h. Samedi : 10h - 12h.

La bibliothèque sera ouverte pendant les vacances scolaires aux horaires habituels et prête à vous accueillir avec ses Nouveautés, sauf le 25 décembre, le 1^{er} et le 2 janvier.

Port du masque à partir de 11 ans et lavage des mains au gel hydroalcoolique, les retours de livres se font dans les bacs dans le Hall des Châtaigniers.



ASTREINTE CCPA : EAUX ET ASSAINISSEMENT : Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : Mercredis des Semaines **Paires**.

Informations pratiques sur la collecte disponibles sur le site internet du Pays des Abers : <https://www.pays-des-abers.fr/en-porte-a-porte.html>. Les horaires des déchetteries : <https://www.pays-des-abers.fr/en-decheterie.html>

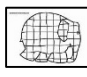
Le guide pratique du tri : <https://www.pays-des-abers.fr/trier.html>


CCPA - Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18.

ENEDIS. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé), contactez le 09.726.750.29.

ENFANCE JEUNESSE

CANTINE - GARDERIE. Petit rappel : les inscriptions pour le lundi de la rentrée sont à faire **avant jeudi 31 décembre à 9h00**. Dépassé ce délai, nous ne pourrions pas prendre en charge votre(s) enfant(s).

 **ALSH EPAL - Maison de l'Enfance** : inscription à l'accueil de loisirs à l'adresse mail suivante : ledrennec@epal.asso.fr.
Le centre sera **fermé jeudi 31 décembre**.

 **JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE** Les jeunes filles et garçons, **nés en octobre, novembre, décembre 2004**, sont invités à se présenter en mairie à leurs **16 ans révolus**.

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE. Samedi 26/12 à 18h00 à Lannilis et Lesneven. Dimanche 27/12 à 11h00 à Plabennec et Le Folgoët.

LE TEMPS DE VIVRE : ADHESIONS 2021

La situation sanitaire nous empêche de tenir les permanences pour le renouvellement des adhésions et pour prendre note des nouvelles adhésions au club pour l'année 2021. L'année 2020 a été bien perturbée. Plusieurs activités et rendez-vous n'ont pas été tenus. Aussi, à titre EXCEPTIONNEL pour 2021, la cotisation demandée sera de 10 € au lieu de 16 €. Le club consent ainsi une ristourne uniquement pour 2020 de 6 €. Les responsables du club ne pouvant tenir de permanences (salles communales fermées), il est demandé aux adhérents de déposer le chèque de cotisation 2021 (10 € par personne) dans le casier du club à la mairie. Une levée sera régulièrement faite.

Il est possible de renouveler ou d'adhérer au club dès maintenant.

ANNONCES DIVERSES

BOULANGERIE TANGUY : ouvert le vendredi 25 décembre de 7h à 12h. Fermé le samedi 26 décembre, 1^{er} et 2 janvier 2021. Ouvert les dimanches 27 décembre et 3 janvier. Joyeuses fêtes de fin d'année.

BAR DES SPORTS : Le Café des sports sera ouvert les jeudis 24 et 31 décembre de 9h à 19h et sera fermé les vendredis 25 décembre et 1er janvier. Nous disposons depuis le 1er décembre du paiement de proximité pour régler vos diverses factures, eau, impôts, cantine etc.... Nous faisons aussi depuis un peu plus d'un mois relais Pick up (box, Sarenza, colissimo, Chronopost, vinted.....). Nous vous proposons aussi des petits cadeaux de dernière minute, pochettes FDJ

PHARMACIE BOUGEARD fermée à partir de jeudi 31 décembre à midi. Réouverture lundi 4 janvier 2021 à 10h. Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

DL COIFFURE : fermé le samedi 2 janvier 2021. Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année.

MARAICHER-PRODUCTEUR. Présence d'un Maraicher-Producteur bio de 16h à 19h qui propose ses légumes de saison (à proximité de la boulangerie).

UN AMOUR DE POMME DE TERRE : Présent le Mercredi matin à proximité de la boulangerie.

PORTES OUVERTES : Les Lycées de Landerneau (St Josep et St Sébastien) ouvrent leurs portes le vendredi 5 Janvier 2021 de 17h à 20h et le Samedi 6 Janvier 2021 de 9h à 13h

A VENDRE : Pommes de terre conservation Monalisa, Semcer, Charène, Bintje. 6€ les 10kg ; 12€ les 25kg ; Oignons rosés de Roscoff, oignons jaunes, oignons rouges 8€ les 5kg ; Echalotes du pays ½ longues 10€ les 5 kg ; carottes de sable 7€ les 5kg ; légumes de saison. Livraison assurée. Tél 06.89.25.16.18.

Recherche un champ ou une parcelle pour mettre des chevaux au Drennec ou alentour. Les chevaux y seraient seulement quelques semaines ou mois par an en fonction de la superficie. Nous nous occupons du terrain, des clôtures et bien sûr des chevaux. Renseignement au 06.15.12.13.24.

CHERCHE en prêt ou location pour 1 semaine camscope cassettes vidéo 8. Tél : 06.61.77.78.93.

RECHERCHE des personnes disposées à donner du bois de chauffage pour dépanner une famille. Des bénévoles du Secours Catholique se chargent de le transporter. Merci d'appeler le 06 38 64 05 94

MEMENTO

MEDECIN DE GARDE Composer le 15.

PHARMACIE DE GARDE. Composez le 3237.

LE CABINET INFIRMIER - 3 Place de l'église. ☎ 09.77.59.38.75. La période de vaccination a débuté. Le cabinet assure des permanences uniquement sur rendez-vous les : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 11h30 à 12h, mardi et jeudi de 9h à 12h. Prenez soins de vous. Les Infirmières.

LE TELEGRAMME : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : martine-kerleroux@orange.fr

OUEST-FRANCE : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : simier.yvon@orange.fr

LE TELEGRAMME. Portage du journal à domicile : M. Yves Péron 06.29.58.93.75.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC. 02.98.36.83.42 ou rpam@plabennec.fr

ADMR. Aide à domicile, portage de repas, télé assistance. Contact 02.29.62.61.69.

AMADEUS Aide Soins à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, portage de repas, télé-assistance, 02 98 21 12 40, www.ads-llp.fr.

ADAPEI Asso. Parents & Amis de Personnes handicapées mentales. Contact : Mme MADEC Marie Léontine. ☎ 02.98.40.73.43.

PERMANENCE SOCIALE sur rendez-vous uniquement, dans les locaux de la mairie le premier jeudi du mois, de 14h à 17h. Prendre contact avec le CDAS de Lesneven au 02.98.04.02.65.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Les permanences sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le conciliateur peut être joignable par mail : jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr ou par le site national "conciliateur.fr"

LA MAISON DE L'EMPLOI Les permanences de la Maison de l'emploi sont maintenues à Plabennec et à Lannilis, uniquement en matinée et sur rendez-vous au 02 90 85 30 12 ou par mail accueil.emploi@pays-des-abers.fr. La mission locale n'assure plus de permanence.

BARDET-BIELD SYNDROME. https://www.facebook.com/BardetBiedlSyndrome/?ref=br_rs. Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries... Gaël 06.68.10.58.50

